Élections professionnelles
3 – 10 décembre 2026
CSA d'établissement

Liste CGT – FSU – SUD

Une présence combative et efficace au CSA, au service du personnel et du service public d'enseignement supérieur et de recherche.

Comité social d'administration

Comme en 2022, la CGT, la FSU et SUD présentent une liste commune aux élections professionnelles à l'Université de Lorraine.

Les constats que les trois organisations syndicales faisaient en 2022 demeurent. Des décennies de réformes ont causé une transformation profonde de la fonction publique et en particulier de l'enseignement supérieur et de la recherche : accroissement de la précarité, concurrence généralisée sous couvert d'autonomie et de responsabilité, multiplication des projets à court terme, folie évaluation et pression généralisée sur les salarié·es titulaires et non-titulaires.

Aujourd'hui plus que jamais, il faut réaffirmer et faire valoir les intérêts des agent·es de la fonction publique : de meilleures conditions de travail, une meilleure reconnaissance des activités de chacun·e au bénéfice de la collectivité, une meilleure égalité professionnelle entre agent·es.

Qui vote au CSA ?

Tou·tes les agent·es titulaires ou en CDI qui exercent leurs fonctions dans l'établissement peuvent voter : ITRF, AENES, personnels des bibliothèques, enseignant·es, enseignant·es-chercheur·es, ITA et chercheur·es des UMR rattachées à l'UL.

Les agent·es en CDD doivent bénéficier d'un contrat de six mois au moins depuis au moins deux mois pour pouvoir voter.

CE QUE NOUS DÉFENDONS

Des recrutements sur statuts nationaux, BIATSS et enseignant·es et/ou chercheur·es.

Une réduction de la précarité et de la sous-traitance : titulariser ou "cédéiser" un maximum de personnels précaires, ouvrir les postes gelés et mener une politique de recrutement pour les enseignant·es et/ou chercheur·es et les BIATSS.

L'égalité de traitements entre titulaires et non titulaires pour tous les types de personnels.

La mise en œuvre de l'égalité professionnelle (salaires et carrières) entre les femmes et les hommes.

L'alignement de l'indemnitaire dans le supérieur sur les autres ministères de la fonction publique d'État.

L'augmentation des traitements / salaires, le dégel du point d'indice (revalorisation immédiate de + 20 %) et l'indexation sur le coût de la vie.

La revalorisation des primes statutaires à hauteur de 25 % minimum du salaire moyen du corps avant intégration dans le traitement indiciaire.

Une organisation du temps de travail et des modalités du (télé)-travail pour toutes et tous, sur la base du volontariat, en respectant la diversité des situations et en faisant appliquer le droit à la déconnexion.

La rénovation et construction de locaux, leur mise aux normes environnementales et l'accessibilité PMR, l'augmentation des moyens humains et financiers.

Une action sociale financée à hauteur de 1% de la masse salariale et gérée par les élu·es.

Le respect des avis du CSA par l'employeur.

CE CONTRE QUOI NOUS LUTTONS

La précarité institutionnelle.

L'individualisation par les traitements et par les primes, les primes au mérite.

La privatisation rampante, la systématisation des appels au privé (audits, conseils, outils numériques, financements), des partenariats publics privés et le recours aux filiales.

Les réorganisations brutales et destructrices, le management nocif et toutes les formes de discrimination.

La baisse continue des budgets alloués à l'action sociale.

Les violences sexistes et sexuelles et toutes les discriminations.

Au cours du mandat 2022-2026, les élu·es CGT-FSU-SUD ont défendu les intérêts des personnels de l'université de Lorraine. Ils et elles poursuivront ce travail !

Campagnes d'emplois. Nous nous sommes opposés aux gels de postes et avons agi en faveur d'une politique d'emploi transparente et des recrutements statutaires à la hauteur des missions de l'UL.

Rémunération, primes, CET. Nous avons refusé la multiplication des primes au mérite au bénéfice d'une meilleure répartition et de plus d'égalité entre agent·es des enveloppes indemnitaires.

Règlements de gestion et temps de travail. Nous avons défendu l'alignement des salaires entre agent·es contractuel·les et agent·es titulaires, tant en termes de rémunération qu'en termes d'avancement.

Promotion et déroulement de carrières des personnels. Nous avons dénoncé la mise en place de nouveaux critères d'analyse des activités des personnels BIATSS et le nombre de promotions trop limité qui ouvre la porte au clientélisme. Nous avons défendu une véritable reconnaissance des parcours professionnels, qui permette à chacun·e d'avoir des perspectives d'évolutions réelles et équitables au cours d'une carrière.

Statuts des composantes. Nous avons été particulièrement attentifs au fait que les différentes composantes de formation et de recherche de l'université garantissent la bonne vie démocratique, que ce soit dans les équilibres entre collèges ou dans les missions des diverses instances de ces composantes.

Autres points importants de la vie universitaire. Réorganisation des services, collaborations et conventions ou partenariats avec des organismes extérieurs • Prévention des violences sexistes et sexuelles, du harcèlement et des discriminations (nous avons agi pour une plus grande transparence et un meilleur fonctionnement des dispositifs) • Mise en place des chaires de professeur junior (CPJ) que nous avons combattue, car nous défendons les statuts nationaux pour les enseignants-chercheurs...

Les candidates et candidats de la liste CGT-FSU-SUD

1. Patricia Mely – Enseignante CDI – Metz	11. Sylvain Bourlange – Enseignant-chercheur – Nancy
2. Nicolas Gregori – Enseignant-chercheur – Nancy	12. Lucile Dezerald – Enseignante-chercheuse – Nancy
3. Anna Leveratto – BIATSS – Nancy	13. Claire Berge – Doctorante – Metz
4. Martin Vassor – Enseignant-chercheur – Nancy	14. Lionel Jacquot – Enseignant-chercheur – Nancy
5. Gwenaëlle Omhovere – BIATSS – Metz	15. Annelise Crouvezier– BIATSS – Metz
6. Nicolas Dorkel – BIATSS – Metz	16. Isabelle Schwenker– BIATSS – Nancy
7. Audrey Husson – BIATSS – Metz	17. Tristan Stein – BIATSS – Epinal
8. Victor Sandanassamy – BIATSS – Nancy	18. Corinne Manaranche – BIATSS – Nancy
9. Bertrand Berche – Enseignant-chercheur – Nancy	19. Géraldine Bois – Enseignante-chercheuse – Nancy
10. Hadrien Chaynes – BIATSS – Nancy	20. Matéo Barbosa – BIATSS – Metz

En votant au CSA, nous choisissons aussi des représentants pour la F3SCT.

Le CSA est l'instance majeure de dialogue social au sein de l'université. La F3SCT (formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail) en est une émanation directe. Cette instance est cruciale car elle est chargée de veiller aux conditions de travail, à la sécurité et à la prévention des risques. Le vote pour le CSA est donc doublement important car il détermine le poids des syndicats à la F3SCT.



Pour défendre nos droits et nos conditions de travail au quotidien

du 3 au 10 décembre 2026, je vote CGT-FSU-SUD au CSA

Élections professionnelles – CSA